n°107 janvier 2019

Les Ronches

Journal municipal d'informations de Roncherolles-sur-le-Vivier

19/01 Spectacle *Micmac dans les contes*

09/03 Collecte et marche pour les Restos du Cœur

24/03 Trail de la Ronce

DOSSIER

Les modes de garde de nos enfants

➤ 11 à 14

Les haies dans nos lotissements page 5 - Le CMJ page 8

COP21 locale : c'est à nous d'agir page 6 - Solidarités page 15

Diaporama

© Mairie

Forum des associations. Le 8 septembre.

© Mairie

Le Jour de la Nuit. Le 15 septembre.

© Mairie

Visite du cimetière. Le 26 septembre.

© Sophie Mareau

Spectacle intercommunal à Servaville.
Le 14 octobre.

© Mairie

Le CMJ en sortie à Paris.
Le 23 octobre.

© Le Bulletin de l'arrondissement de Rouen

Inauguration des aménagements du
Bois Breton. Le 10 novembre.

© Mairie

Cérémonie du 11 novembre.

© Mairie

Le Noël des anciens.
Le 1er décembre.

© Philippe Jeanne

Le Téléthon. Le 8 décembre.

© Mairie

Le Noël des écoles.
Le 10 décembre.

© Mairie

Nous vous proposons dans ce numéro de faire un point sur les options existantes ou en projet à Roncherolles-sur-le-Vivier quant aux modes de garde de nos enfants.

4 Vie communale
5-7 Environnement
8-9 Jeunesse
10 Les Noëls
11-14 Dossier : les modes de garde de nos enfants
15 Solidarités
16 11 novembre
17 Bibliothèque
18-19 Associations

ÉDITO

© Mairie

Sylvaine Santo, maire de Roncherolles -sur-le-Vivier

Vous le savez, à Roncherolles-sur-le-Vivier, l'enfance et la jeunesse sont notre priorité. Parce que les enfants sont les citoyens de demain, il est primordial d'accompagner leur développement et leur épanouissement.
C'est pourquoi l'action des élus et des agents communaux est régulièrement tournée vers les écoles et le service périscolaire afin de contribuer à leur dynamisme, ou encore vers l'encadrement du Conseil Municipal des Jeunes, toujours prêt à s'investir dans des projets pour petits et grands.

Mais avant de grandir, de devenir écolier, de fréquenter éventuellement le service périscolaire municipal, les petits roncherollais ont besoin d'un mode de garde adapté aux besoins de leur famille.

L'arrivée d'un enfant s'accompagne toujours d'une nouvelle organisation familiale et professionnelle. En effet, dans une société où les deux parents s'impliquent autant dans leur vie de parents que dans leur vie professionnelle, l'égalité passe par la capacité à proposer une offre variée de garde d'enfants.
C'est le cas dans la commune. Le dossier de ce numéro des Ronches vous présente les différentes options possibles avec, pour chacune d'elles, leurs particularités. Lecture faite, vous ne vous étonnerez pas de croiser les tout-petits en promenade dans le village, confortablement installés dans une poussette ou marchant juste à côté ; ou encore d'entendre les enfants ravis de fréquenter le service périscolaire.

À ces tout-petits, aux plus grands, à leurs parents, à vous tous, je souhaite une bonne et heureuse année, faite de joie, de santé et de réussite dans vos projets.
J'aurai plaisir à vous retrouver jeudi 24 janvier à 19 heures pour notre cérémonie des vœux. ■

Très chaleureusement à vous,

Sylvaine Santo

© Pixabay

*Ours: liste de collaborateurs d'un journal, d'une revue

Directrice de la publication : Sylvaine Santo
Rédacteur en chef : Maxime Trompier
Rédaction et relecture : Monique Boissière, Carole Debruyne-Delattre, José Delamare, Eva Gigan, Hervé Goubert, Philippe Jeanne, Denise Lainé, Fabienne Leblond, Amira Qanabita, Sylvaine Santo, Maxime Trompier et les associations roncherollaises
Conception graphique : service communication
Visuels : voir crédits, www.pixabay.com, www.flaticon.com (freepick)
Impression : Planète Graphique, ce journal est imprimé sur du papier 100 % recyclé
Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi et jeudi de 15h à 18h, mardi et vendredi de 15h à 17h30, samedi de 9h à 12h
Adresse : 72 rue de l'église ; **Tél :** 02 35 59 09 59 ; **Fax :** 02 35 59 95 50

Main courante du terrain de foot

© Mairie

La main courante du terrain de foot a été réalisée dans les années 1980-1981 et présentait des signes de "fatigue".
Elle devenait dangereuse aussi bien pour les joueurs que pour les spectateurs.
Le Conseil municipal a donc voté les travaux de remplacement de cette main courante.
Deux entreprises sont intervenues (NERUAL et Seine Normandie Services) au mois de septembre 2018.
Le coût de l'opération s'élève à 24 726 €.
Toujours soucieuse de réaliser les travaux au meilleur coût, la commune a recherché de tous côtés des aides financières et a obtenu plusieurs subventions :
- Le Département : 5 401,25 €,
- La Ligue de Football de Normandie : 5 000 €,
- La Réserve Parlementaire : 2 561,75 €,
- La Métropole Rouen Normandie : 4 321 €,

Ce chantier a donc coûté à la commune la somme de 7 442 €. ■

La commune et la Métropole travaillent pour vous

Outre les grands travaux comme ceux du Bois Breton, plusieurs petis travaux ont été réalisés sur notre commune. C'est ainsi que la chicane à l'entrée du village en venant de Préaux a été enlevée. Cet équipement provisoire mis en place pour réduire les vitesses excessives a démontré son utilité. Il est remplacé par un plateau de ralentissement plus efficace et aussi plus esthétique. Il reste à faire les marquages au sol.
Un passage piétons a été créé au stop de la rue de l'Église ainsi qu'un cheminement d'accès en liaison avec Les Siamoisiers. Rue du Vieux Château, les fossés ont été reprofilés pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement ; pour sécuriser la zone, des potelets ont été provisoirement installés. ■

© Mairie

© Mairie

© Mairie

Recensement de la population du 17 janvier au 16 février

Florine Coeffier et Hugo Lepesqueux, recrutés par la mairie spécialement pour cette occasion, passeront chez vous dans un premier temps afin de vous délivrer vos identifiants Internet. En effet, pour plus de facilité et de rapidité, vous pourrez répondre directement en ligne aux questions sur le site : le-recensement-et-moi.fr
Pour les personnes ne disposant pas de connexion Internet, un formulaire papier vous sera remis.
Les données collectées seront exclusivement transmises à l'INSEE dans le but d'établir des statistiques. ■

Les haies dans nos lotissements

Dans les lotissements comme dans tous les quartiers résidentiels, les haies vives d'essences locales apportent un confort à l'espace privé tout en améliorant l'environnement et la biodiversité. Elles nous protègent sans nous enfermer. Elles créent un maillage vert, véritable "bocage pavillonnaire".

La hauteur et la variété de la haie sont réglementées dans le PLU. La hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres et les essences doivent être locales. Pour plus de facilité d'entretien, elles doivent être plantées à au moins 50 centimètres de la limite de propriété.

Votre haie protège la biodiversité
La floraison échelonnée des diverses plantes attire les insectes butineurs (papillons, abeilles, bourdons...). D'autres invertébrés se nourrissent des feuilles ou des tiges, tandis que d'autres encore consomment les premiers ! Toute cette microfaune va immanquablement provoquer l'arrivée de nombreux animaux insectivores qui bénéficieront, d'autre part, du couvert végétal abondant pour installer leur nid.

Votre haie régule le climat
En limitant l'évaporation de l'eau, en générant de l'ombre sur les sols, en freinant le vent sur une distance égale à 10 fois sa hauteur, elle joue le rôle de brise-vent. Les haies consolident le sol et luttent efficacement contre les glissements de terrain. Grâce à leurs racines, elles favorisent l'infiltration lente de l'eau dans les nappes phréatiques. Elles jouent également un rôle d'épurateur des nitrates et agissent ainsi en faveur de la qualité de l'eau.

Votre haie est un élément du paysage
Un paysage sans arbre est une étendue monotone. La présence de haies contribue fortement à l'animer. Elles créent des lignes verticales et horizontales, des plans successifs qui offrent des cadrages de vues. La haie d'essences locales est aussi un élément fondamental des zones construites. Elle facilite l'intégration paysagère de nos bâtiments récents. La haie en clôture est la vitrine de la propriété. Elle compose le paysage de la rue. Le choix des essences est primordial pour créer une ambiance dont profitent tous les passants.

Les haies sont primordiales dans nos villages. Protégeons-les. ■

© Pixabay

© Pixabay

COP 21 locale : c'est à nous d'agir

Le 29 novembre dernier, la Métropole Rouen Normandie, des entreprises et des habitants de son territoire, ont signé ensemble "l'accord de Rouen pour le climat". Cet engagement solennel définit une feuille de route, un cap à tenir, pour aller vers une limitation des émissions de gaz à effet de serre, facteur de dérèglement climatique, et pour rendre notre Métropole plus respirable et respectueuse de son environnement. Les 71 communes qui la constituent ont formalisé au total près de 1 000 engagements pour changer leurs pratiques.

Notre commune, déjà bien avancée dans une démarche environnementale (programme mares, gestion différenciée des espaces verts et zéro-phyto, diminution des consommations énergétiques, extinction de l'éclairage public notamment) a délibéré lors du Conseil municipal du 11 septembre 2018 pour prendre 10 engagements, centrés autour de 4 thèmes qui vous sont présentés ici.

Pour une énergie plus verte

Même si elle est nettement inférieure à la moyenne nationale, la consommation d'énergie de nos bâtiments publics reste élevée, voisine de 390 000 kWh, soit un coût annuel d'environ 37 000 €. L'énergie utilisée (80 % de gaz et 20 % d'électricité) est fortement émettrice de CO2 et consommatrice d'énergie fossile.

Pour diminuer notre empreinte environnementale, nous nous engageons à :

- Souscrire un contrat d'abonnement en électricité garantie d'origine 100 % renouvelable, auprès d'un fournisseur local,
- Faire une étude technique pour des alternatives aux énergies fossiles comme moyen de chauffage des bâtiments municipaux,
- Étudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux,
- Étudier la possibilité de remplacer les chaudières gaz par une chaufferie bois,
- Promouvoir auprès des habitants et des autres communes de la Métropole l'extinction lumineuse.

Pour une alimentation plus respectueuse

Entre l'usage des produits phytosanitaires, le transport des marchandises et le gaspillage, la chaîne alimentaire est la troisième émettrice de CO2 à travers le monde. Pour diminuer notre empreinte environnementale, nous nous engageons à :

- Intégrer au minimum 20 % de produits bio ou locaux dans la restauration scolaire,
- Lutter contre le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire,
- Favoriser l'implantation d'une production maraîchère bio au sein de la commune.

© Flickr

© Flickr

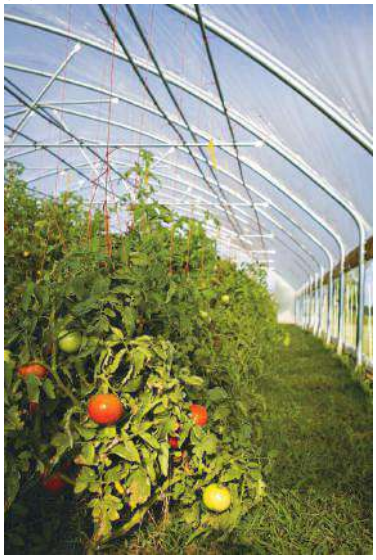

Pour une mobilité plus douce

Temps de transports qui s'allongent, difficultés de circulation, émission de CO2, prix de l'essence qui augmentent, sont autant de raison de se questionner sur la place de la voiture individuelle dans notre vie et sur les nuisances qu'elle engendre.

Pour faciliter la transition énergétique des habitants, nous nous engageons à :

- Créer un groupe de travail, en coordination avec la Métropole et les communes voisines, dédié au développement des alternatives à la voiture individuelle (co-voiturage, mobilité électrique, co-working...).

Pour des habitants plus sensibles au respect de l'environnement

Puisque la Métropole et les communes ne peuvent agir que sur 15% des émissions de gaz à effet de serre, c'est aussi les habitants qu'il faut engager dans la démarche. Quoi de plus naturel que de passer par les différentes manifestations organisées dans la commune.

Pour que chaque habitant adopte les bons gestes, nous nous engageons à :

- Obtenir l'éco-labellisation d'ici 2020 de l'ensemble des manifestations organisées ou co-organisées par la commune, et aider les associations à obtenir l'éco-labellisation de leurs propres manifestations. ■

En visite au Palais Bourbon et au MAD !

Cours d'histoire et d'instruction morale et civique à 11h pour Julie, Clémentine, Annabelle, Jules M., Jules D., Thomas, Antoine et Mathis (de gauche à droite sur la photo) le mardi 23 octobre à l'Assemblée Nationale, puis cours d'arts plastiques à 14h au MAD (Musée des Arts Décoratifs de Paris). Et non, ils n'ont même pas "séché" malgré la période des vacances. Bravo !
Journée chargée, donc, pour les jeunes, qui ont malheureusement trop vite aperçu Madame la députée de la circonscription, et qui sont à présent incollables sur le nombre de sièges de députés, le nom des salles où piétinent d'impatience les journalistes après une séance mouvementée ou encore celui des salons de travail où leurs collègues adultes élu(e)s de la République peaufinent leurs interventions à la tribune.
Incollables également sur "la folle histoire du design" des années 1940 à nos jours. Demandez-leur de vous parler de Jean Prouvé, de Le Corbusier et de Philippe Stark, vous en resterez bouche bée !
Grande journée, réveil très matinal et retour en soirée… Quelles vacances ! ■

© Mairie

© Mairie

Monstres, fantômes et Dracula en balade dans les rues de Roncherolles

Vous auriez pu être réellement effrayés si vous étiez sortis sur le pas de votre porte samedi 27 octobre vers 17h30 ! Mais les hurlements, grondements de casseroles, crécelles et autres maracas vous avaient sans doute mis la puce à l'oreille…
Une quinzaine de montres plus effrayants les uns que les autres, ça impressionne !
Après-midi réussi, donc, pour les élus du Conseil Municipal des Jeunes et leurs camarades invités à confectionner déguisements et maquillages pour Halloween.
L'atelier s'est conclu au moment de l'apéri-soupe (définition : dégustation de soupe au potiron !) par l'élection du déguisement le plus original par un jury émérite composé de Corinne, Denise et Marie-Christine, membres éminents du Comité des Fêtes et de l'Animation qui ont, avec le plus grand sérieux et la plus grande gentillesse, participé à la réussite de cette animation. Alors félicitations au binôme Benjamin-Thomas pour leur horrible Dracula ! ■

© Mairie

Les enfants de Roncherolles ont voté pour leurs nouveaux représentants

Vendredi 7 décembre, les enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école sont venus en mairie accomplir leur devoir de citoyen. Ils ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes pour les deux ans qui viennent. Voici donc les résultats : La participation a été de 51 votants.

Sont élus titulaires :
Joshua Drapeau : 30 voix
Lïam Mezzani : 28 voix
Esteban Mouillié : 25 voix
Julie Goulay-Hollebèque : 19 voix
Clémentine Goulay-Hollebèque : 18 voix
Noémie Robert : 15 voix

Est élu remplaçant :
Jessy Ramsamy : 11 voix

Alors, au vu des idées que les 7 élus avaient présentées dans leur programme, nous ne doutons pas que les séances du conseil vont être bien animées ! ■

© Mairie

Les enfants du périscolaire font de la radio !

Vincent, programmateur musical de la radio RC2 a animé un atelier avec 13 enfants les 12, 13, 16, 19, 22 et 26 novembre derniers, de 12h30 à 13h30, pendant les activités du midi mises en place gratuitement dans le cadre des rythmes scolaires. Après avoir découvert le matériel (micro, casque, table de mixage, prise de son…), chaque enfant a fait des recherches et écrit son texte, ceci pour créer le corps de l'émission. Puis, un par un, casque sur les oreilles et micro à la main, chacun l'a enregistré pendant qu'un de ses camarades s'occupait de la technique sur la table de mixage et l'ordinateur. Effacer, recommencer, couper les blancs, gommer les sons qui "polluent" la prise de son, voilà aussi ce que c'est, faire de la radio. Les dernières séances ont été consacrées à l'enregistrement des introductions et des conclusions et à l'élaboration des jingles.
Outre le "fun", n'oublions pas l'aspect pédagogique de cet atelier via la maîtrise de l'expression orale et écrite, et le développement de l'intérêt à lire, à écouter et à s'informer.
L'équipe de RC2 a fait le montage complet de l'émission qui sera diffusée courant janvier.

Bravo les pros du micro ! ■

© Mairie

Elections des représentants de parents d'élèves

Voici les noms des nouvelles représentantes de parents d'élèves pour l'année scolaire 2018-2019 :
- Ecole maternelle : Mesdames Le Foll-Devaux et Rosier.
- Ecole élémentaire : Mesdames Galle, Amourette, Pall et Lefrançois. ■

Le Noël des écoles

Le 10 décembre, la Mairie et le Comité des Fêtes et de l'Animation ont organisé pour le plus grand plaisir des enfants le Noël des écoles.
Après le spectacle *Malédiction au château* interprété par la Compagnie "Môm'Song", un goûter était servi ; puis nous avons eu la visite du Père Noël, dont la hotte était bien remplie, et les cadeaux ont été distribués aux enfants.

© Mairie

© Mairie

Après-midi festif pour nos anciens

Tous les ans, sous l'égide de la municipalité, la Commission Sociale et Solidaire (anciennement Centre Communal d'Action Sociale) propose un après-midi récréatif et la distribution d'un colis gourmand pour les anciens de 70 ans et plus. Jusqu'en 2016, les colis achetés par la C.S.S étaient tout prêts, composés de produits divers, du type de ceux proposés aux comités d'entreprises. Depuis 2017, les membres de la C.S.S ont eu l'idée de promouvoir les savoir-faire et les produits locaux, tout en y associant le commerce de proximité grâce à la participation du salon de coiffure Secret d'Art et de la Bergerie du Vivier. C'est ainsi que cette année ont été offerts des terrines, des pots de confiture, des chocolats, des biscuits salés et sucrés accompagnés de jus de pomme ou de cidre, le tout fabriqué localement. Proposer des produits alimentaires de qualité en circuits courts aux destinataires des colis de Noël participe aux orientations générales de la commune dans le soutien au développement durable.
Par ailleurs, si les formules précédentes étaient basées sur un moment musical pendant lequel les participants pouvaient danser et déguster les gâteaux fabriqués par les membres de la commission, cette année, la recette a évolué. En effet, les gâteaux étaient toujours présents et à partager au cours d'un après-midi de jeux de société intergénérationnel. Cette nouvelle formule proposée souhaitait faire se rencontrer tous les habitants désireux de mieux se connaître et d'échanger. Enfin, avec les deux précédemment cités, c'est un nouveau commerce, présent sur notre commune, qui a rejoint cette initiative : l'institut de beauté Instant Détente. Un bon de réduction de 5 €, à utiliser au choix dans le salon de coiffure ou dans l'institut de beauté, était présent dans chaque colis et a permis aux utilisateurs de rencontrer des professionnels du soin et de se faire plaisir avant les fêtes s'ils le désiraient.

Le prochain rendez-vous avec les anciens est fixé au samedi 6 avril pour le repas.

© Mairie

Dossier

Les modes de garde de nos enfants

Crédits des photos présentes sur la page : © Maine et Au p'tit bonheur

Lorsque l'on a des enfants et que l'on cherche à les faire garder, pas toujours simple de trouver la solution adéquate. Tour d'horizon des options à Roncherolles-sur-le-Vivier.

© Mairie

Les assistantes maternelles à domicile

Sept assistantes maternelles exercent actuellement sur notre commune. Pour s'installer, il faut obligatoirement avoir un agrément délivré par les services départementaux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). L'agrément atteste que les conditions sont réunies pour accueillir l'enfant (hygiène, sécurité des locaux, matériel nécessaire, équilibre de la personne). Selon l'espace dont elle dispose, une "assmat" peut obtenir le droit de garder jusqu'à quatre enfants simultanément, mais peut travailler avec de nombreuses familles et jongler selon leurs besoins et les "places" dont elle dispose aux différents moments de la journée et de la semaine.

Un deuxième foyer

Laisser son enfant chez une assistante maternelle, c'est lui offrir la possibilité d'évoluer dans une "deuxième maison", où son accueil est réalisé par une seule et unique professionnelle agréée, formée et qualifiée, à l'écoute de ses particularités, de ses besoins et de son rythme. En effet, il se développe dans un cadre familial, stable et calme (tout à fait adapté aux besoins des plus petits), et pourra s'épanouir et se sociabiliser au contact d'un petit nombre d'enfants.

La matinée est propice aux activités manuelles (peinture, pâte à modeler, coloriage), chants (avec gestuelle) et sorties (bibliothèque, promenade, jardin). D'ailleurs, la plupart des "assmat" profitent des infrastructures de la commune pour faire découvrir aux enfants les chemins, aires de jeux ou animaux qui s'y trouvent. Si elles ont l'autorisation des parents de prendre la voiture, certaines se rendent également régulièrement à Saint-Jacques-sur-Darnétal où, après avoir adhéré, elles peuvent bénéficier des activités et sorties des *Z'A.M.I des Petits*, association d'assistantes maternelles. Cette première approche de la vie en groupe est bénéfique aux enfants et facilite leurs premiers contacts avec l'école maternelle.

La souplesse et l'adaptation

L'option assistante maternelle permet la co-construction d'un projet éducatif individualisé pour chaque enfant, en prenant en compte les souhaits parentaux. La professionnelle peut s'adapter au cas par cas aux besoins de l'enfant mais aussi des parents, et tous peuvent convenir ensemble, d'un commun accord, d'horaires atypiques (ex. parents professionnels de santé ou commerçants), d'un régime alimentaire spécifique ou d'une pédagogie particulière (ex : Montessori). Pour cela, mieux vaut discuter de chaque point du contrat à cœur ouvert avec la future "nounou" car pour une parfaite collaboration, il faut qu'une confiance totale et mutuelle se soit installée.

© Mairie

Un grand merci à Charlyse Boutrais, Claudie Chevance, Vicky Lacombe, Isabelle Laguerre, Corinne Nacer-Khodja et Dorothée Vicomte d'avoir ouvert leur porte et pris le temps de répondre à nos questions. Pour rappel, toutes leurs coordonnées sont disponibles dans *Les Ronches Pro, l'annuaire des professionnels*, distribué en 2018, ou bien sur le site Internet de la commune http://www.mairie-roncherollesvivier.fr/

L'accueil périscolaire

Né en 2013 de la réforme des rythmes scolaires, l'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil accessible à tous et pour tous aux heures qui précèdent et suivent la classe. Il vise à l'épanouissement de l'enfant en proposant des activités de détente et de loisirs par du personnel qualifié, tout en offrant un cadre adapté et sécurisé. Il offre ainsi une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille.

Ce N'est PAS une garderie !

Contrairement à une garderie qui n'assure que de la surveillance d'enfant par un adulte, l'accueil périscolaire est éducatif. Il s'articule autour de l'école d'où le terme "périscolaire".

Trois personnes assurent cet accueil rue des Emouquets pour les élèves roncherollais : Cindy Prevel (aussi ATSEM), Priscilla Jeandin et Ludivine Farou, directrice. Les enfants ont le choix entre plusieurs activités chaque jour (chacune encadrée par l'une des professionnelles) ou peuvent jouer librement.

L'accueil périscolaire est articulé autour de trois temps les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50, de 11h45 à 13h35 (pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire) et de 16h15 à 18h.

Régulièrement, une initiation à différents ateliers artistiques (cirque, arts plastiques), sportifs (badminton, danse, tennis de table, football...) et culturels (théâtre, bibliothèque) est proposée aux enfants, qui peuvent s'inscrire s'ils sont intéressés. Toutes les tranches d'âges sont à tour de rôle concernées par les activités périscolaires du midi, à raison d'une semaine sur quatre. Trois à quatre thèmes par an sont développés avec les enfants, comme "les médias" cette année, qui s'est terminé récemment avec l'atelier radio en partenariat avec RC2.

À noter que sur les temps du midi, les activités périscolaires sont totalement prises en charge par la commune.

© Mairie

Et quand il n'y a pas école ?

La commune ne dispose pas de centre de loisirs. Cependant, dans un souci de proposer ce service aux familles roncherollaises, la mairie a signé une convention avec deux mairies partenaires : celles de Préaux et de Saint-Jacques-sur-Darnétal. Ainsi, les enfants roncherollais peuvent bénéficier du même tarif que les habitants de ces municipalités, la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier prenant en charge financièrement la différence.

Les mercredis, nos bambins sont les bienvenus au centre de Saint-Jacques-sur-Darnétal aux mêmes conditions.

© Mairie

© Mairie

Merci à Chloé Dugoua, Tina Dacosta et Cécile Bruyère pour leurs réponses.

La MAM : nouvelle structure courant 2019

Le projet de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est né à Roncherolles-sur-le-Vivier début 2017 de la volonté de Chloé Dugoua, habitante de la commune et professeur des écoles. Rapidement, deux personnes l'ont rejointe : Cécile Bruyère, habitante et professeur des écoles elle aussi, et Tina Dacosta, qui a notamment travaillé en activités périscolaires dans l'Eure. Reconversion professionnelle, donc, pour ces trois futures assistantes maternelles.

Une MAM, qu'est-ce que c'est ?

C'est un regroupement de maximum quatre assistantes maternelles qui ne travaillent pas à leur domicile mais dans une structure qui leur est propre. Tout comme celles qui exercent chez elles, elles ne peuvent accueillir plus de quatre enfants simultanément chacune.
La structure de Roncherolles est prévue pour trois "assmat" mais seulement neuf enfants seront gardés en même temps, malgré un agrément pour quatre que chacune d'entre elles devrait obtenir.
La maison transformée en MAM sur la commune sera donc un lieu spécifiquement aménagé et entièrement dédié aux enfants.

Différences avec une micro-crèche ?

Une micro-crèche est une structure dirigée qui embauche des salariés : cela induit donc une hiérarchie. De plus, elle n'accueille des enfants que de deux mois à trois ans et fonctionne sur des horaires définis et non ajustables. En MAM, chaque "assmat" est indépendante et a pour seuls employeurs les parents. Des enfants scolarisés peuvent y être gardés et les professionnelles peuvent s'adapter aux besoins horaires des parents ou aux imprévus.

Fonctionnement

Les enfants sont confiés à une seule assmat qui reste la référente et l'interlocutrice privilégiée des parents. En revanche, en cas d'absence de la nounou « officielle », ses collègues délégataires (en accord avec les parents) peuvent assurer une continuité de service, sous réserve qu'elles aient "de la place" (pas plus de quatre enfants gardés simultanément par "assmat"). Tous les temps de la journée (activités, repas, temps calmes...) sont partagés tous ensemble.
Au programme de cette nouvelle structure baptisée *Au p'tit bonheur* : éducation positive et bienveillante, pédagogies actives, motricité libre, éco-attitude ou encore nourriture locale et bio. Tout cela dans le respect du rythme de l'enfant et de son développement.

© Au p'tit bonheur

Finalement, ces différentes options à Roncherolles permettent aux parents d'avoir le choix. Certains parents seront rassurés de savoir que plusieurs regards sont portés sur leur enfant dans un environnement neutre. D'autres, au contraire, préféreront les services d'une seule interlocutrice, à son domicile, offrant à leur progéniture un cocon intime et familial. ■

TÉLÉTHON 2018

Vendredi 7 décembre, 16 h 15 : les bénévoles du Téléthon font des crêpes, très appréciées par les enfants qui sortent de l'école.
Samedi 8 décembre, 9 h : belle ambiance dans la salle du café-épicerie Les Ronches. Une quinzaine de personnes prennent un petit-déjeuner solidaire.
10 h 30 : le temps est gris mais n'arrête pas quelques courageux qui vont participer à la marche rapide organisée par Jog'Nature.
14 h : il crachine mais les randonneurs sont présents au rendez-vous fixé par Roncherolles Rando.
Après deux heures de marche sous une pluie de plus en plus drue et sept kilomètres dans les jambes, les randonneurs ont apprécié les crêpes et le vin chaud.
Dans l'après-midi : à la Pépinière, l'ASRV Badminton a proposé aux enfants une animation "Raquettes".
20 h : 160 personnes participent au repas organisé par le Comité des Fêtes et de l'Animation : apéritif, tartiflette, tartelette.
L'orchestre "Les Gars Vulin", venu gracieusement, fait monter l'ambiance.
Très vite les convives envahissent la piste de danse.

Les participants à toutes ces animations ont versé une somme modique qui sera reversée à l'A.F.M. Le Réveil Roncherollais présentera une pièce de théâtre le 19 janvier 2019 à la Pépinière au profit du Téléthon. Le montant total des dons vous sera communiqué dans le prochain numéro des Ronches. ■

© Philippe Jeanne

© Philippe Jeanne

Une collecte et une marche pour les Restos du Cœur

Samedi 9 mars 2019, afin d'aider les Restaurants du Cœur, Roncherolles Rando proposera une randonnée de 8 km environ, ouverte à tous. Pour y participer il vous suffira de donner quelques denrées alimentaires, produits d'hygiène ou pour nourrissons (pas de denrées périssables, ni d'argent).
Pour les personnes qui ne désireraient pas marcher, l'association sera présente dès 10h00 jusqu'à 12h00 sous la halle (près de l'école) pour récolter vos dons. Et de 13h30 à 14h00.
À 14h00, départ de la randonnée à partir de la halle.
Venez nombreux, soyez généreux, ils ont besoin de vous.
Merci à tous.
Renseignements sur Roncherollesrando.com ou auprès de Jean-Luc Danet au 06.32.44.67.44 ■

© Roncherolles Rando

© Mairie

© Mairie

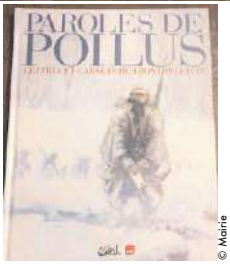

© Mairie

Une commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 chargée d'émotion

Dimanche 11 novembre 2018. 11 heures. C'est par un temps froid et pluvieux que les cloches se sont mises à sonner, comme il y a 100 ans, et que le cortège de Roncherollais et de Roncherollaises s'est regroupé pour suivre son porte-drapeau jusqu'au Monument aux Morts. La gerbe déposée et, après une minute de silence solennelle de grand recueillement, les noms de nos Morts pour la France, un à un, ont été égrenés. Madame le Maire Sylvaine Santo a ensuite lu le discours du Président de la République et, de retour à la mairie, dans un silence respectueux empreint de gravité, six textes extraits du recueil des *Paroles de Poilus* ont été lus, chacun d'une voix humble, troublante, poignante. Puis la bouleversante chanson *Novembre 1918* a résonné dans le cœur de tous, fait monter les larmes aux yeux de certains, et conclu avec émotion cette matinée de célébration du souvenir et de la mémoire, avant le partage du verre de l'amitié, au nom de la paix, de la tolérance et de la fraternité. ■

© Mairie

On a fait bzz bzz... à la bibliothèque

Les 18 et 19 octobre, les enfants des écoles maternelle et élémentaire, grâce à Annick et Didier Havé, ont découvert le monde apicole (abeilles, frelons, frelons asiatiques, miel, cire...).
Annick et Didier ont présenté un diaporama, apporté une ruche, un cadre vitré avec des abeilles vivantes, le costume d'apiculteur et les outils. Ils avaient aussi amené un échantillonnage d'abeilles et de frelons.
Le piège permettant de capturer les frelons asiatiques a été expliqué aux enfants, puisque ceux-ci tuent les abeilles.
Tous les enfants et leurs maîtres ont été attentifs et contents de cette animation. ■

© Bibliothèque municipale

© Bibliothèque municipale

Concert chez M. de La Fontaine avec Orfeo 2000

Dans le cadre des Flanerolles, samedi 29 septembre, le public a pu profiter du plaisir des fables dans une ambiance musicale : la flûte à bec et le clavecin ont fait écho à la cigale, au rossignol, au corbeau. Musique jouée par un clavecin (copie d'un clavecin exposé au musée de la musique à Paris), fabriqué par M. Menuge (flûtiste), et un jeu de trois flûtes à bec.
Les participants ont pu apprécier les instruments et poser des questions aux musiciens.
Divertissement réussi pour le public. ■

© Bibliothèque municipale

Roncherolles Suspicion Cavités

Depuis sa création en février 2018, et conformément à son objet tel qu'il est défini dans ses statuts, l'association a tenté d'œuvrer dans l'intérêt des habitants de Roncherolles.
A cette fin, elle a organisé 15 visites au domicile des anciens du village, rencontré des journalistes, s'est entretenue à 2 reprises avec la Métropole, à 3 reprises avec Mme Santo, et elle a obtenu des rendez-vous avec les responsables des sociétés INGETEC, FOR&TEC et ALISE ENVIRONNEMENT. Au cours de cette période, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.
Les témoignages recueillis et les visites de terrain ont débouché sur la localisation précise d'effondrements sur deux parcelles napoléoniennes, sur la proposition de déplacer l'indice de bétoire n° 6, et sur la démonstration qu'une bétoire supposée était en réalité une citerne enterrée. A l'appui de nos actions, nous avons adressé courriers et dossiers à la mairie, à la Métropole et à la société INGETEC.
Nous attendons maintenant que les décisionnaires locaux (Mairie, Métropole, DDTM…) prennent en considération le travail de l'association, travail qui a pour seul but de sauvegarder au cas par cas et preuves à l'appui les intérêts des propriétaires concernés, mais en ayant toujours à l'esprit la complexité du problème et les risques encourus par la population.

Les adhérents et, au-delà, tous les habitants de Roncherolles sont conviés :

à une assemblée générale de l'association,
vendredi 1er mars 2019 à 18h00.

Guy Brisset, président de l'association.
Contact : 06.62.07.07.16 ou ronchesasso@gmail.com ou
http://asso.ronches.cavites.free.fr/

© Roncherolles Suspicion Cavités

Jog'Nature

Pour sa 16ème édition, dimanche 24 mars 2019, le Trail de la Ronce, organisé par l'association Jog'Nature, s'inscrit dans la nouveauté : de nouveaux parcours pour l'ensemble des épreuves, un nouveau trail de 24 km et une déclaration d'éco-manifestation avec labellisation COP21 auprès de la Métropole Rouen Normandie axée sur la gestion des déchets.
Nous serons donc collectivement attentifs sur l'utilisation de produits recyclables et le tri de nos déchets.

Cette année seront proposés, essentiellement sur des chemins aux alentours : un trail et une marche de 8 km permettant la participation du plus grand nombre, un trail de 16 km, une marche nordique de 14 km, nécessitant une bonne préparation et un trail de 24 km s'adressant, quant à lui, à des coureurs expérimentés et bien entraînés.
(Plus d'infos : http://www.traildelaronce.fr/).
Le départ sera donné à 9h00 pour le 24 km puis 9h30 et 9h35 pour la marche dans le centre du village. 450 participants sont attendus et 50 bénévoles.
Comme chaque année, au minima, deux euros par inscription seront reversés à notre association partenaire œuvrant dans l'Agro écologie au Sénégal (http://www.agroecologie-senegal-glf.org/).

Si vous souhaitez être bénévoles pour cette manifestation, n'hésitez pas à nous contacter : contact@traildelaronce.fr
Nous comptons sur votre présence et vous retrouverons avec grand plaisir, bénévoles, coureurs, marcheurs et spectateurs lors de ce moment toujours très convivial.

Sportivement,

L'équipe organisatrice de Jog'Nature

Contact : Catherine Leduc au 06.83.44.59.25

© Jog'Nature

Le Réveil Roncherollais

Les arts du cirque : Une chance ?
Depuis plus de 10 ans, les enfants, de Roncherolles et d'ailleurs, peuvent s'initier aux arts du cirque à la Pépinière de Roncherolles.
Une chance, pour les petits Roncherollais qui le souhaitent, car la Pépinière offre un cadre idéal pour cette activité, à la fois artistique et sportive, peu répandue dans notre secteur géographique. Une vaste salle au cœur de la commune permettant l'installation de trapèzes et d'un équipement conséquent pour de jeunes funambules, équilibristes, jongleurs, acrobates etc.
Cependant, cette année l'activité ne fait pas le plein avec seulement 6 inscrits de Roncherolles.

Couture
2 cours par semaine qui affichent complet. Une liste d'attente sur laquelle chacun peut s'inscrire est ouverte.

Théâtre
Cela fait maintenant 20 ans que le théâtre fait partie de la vie de nombreux Roncherollais. Des amateurs de la 1ère heure travaillent actuellement sur un spectacle tout public qui sera présenté le 19 janvier 2019. Entrée libre au chapeau au bénéfice du Téléthon.

D'autre part, quelques personnes sont en attente de l'ouverture d'un nouvel atelier. Cela se fera dès lors qu'un nombre suffisant de personnes sera réuni pour constituer un groupe.
Par conséquent, si vous avez plus de 15 ans, actifs ou retraités, n'hésitez pas à nous contacter.

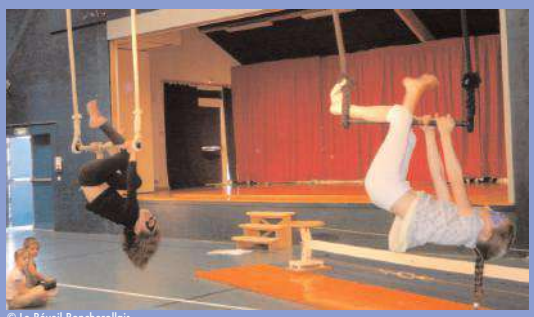
© Le Réveil Roncherollais

Contact : Monique Lascroux, 02.35.59.08.15

© ASRV

L'ASRV Badminton

L'ASRV Badminton continue son petit bonhomme de chemin. De nouveaux adhérents ont rejoint le groupe cette année suite au forum des associations. Malheureusement nous déplorons le manque de jeunes talents dans nos rangs.
Si lors des longues soirées d'hiver vous vous ennuyez, n'hésitez pas à venir nous voir pour vous (ré)essayer au badminton. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons, tous les mercredis à partir de 20h à la Pépinière.
Pour plus d'informations, contactez M. Daniel Labarre Gil au :
02.35.61.54.60 ou danielgiljorge@yahoo.fr.

Le Comité des Fêtes et de l'Animation

Le 17 novembre, 23 personnes sans Bescherelle ont planché sur une dictée lue par Fabienne Leblond : *Orphelin et migrant.*

Les prix ont été distribués aux gagnants, Mme Viel-Demangeat, Pauline Delattre et Logan Gouley et, pour nous remettre de nos émotions et cogitations, nous nous sommes retrouvés autour du pot de l'amitié.

Contact : Denise Lainé au 02.76.01.43.19

État civil

Une pensée pour...

Jean-Marie Capelle, le 31 octobre.

Bienvenue à...

Édouard Demeyère, né le 8 octobre à Mont-Saint-Aignan.
Adam Bruyère, né le 11 octobre à Mont-Saint-Aignan.
Hanaé Machin Marais, née le 11 novembre à Rouen.
Alice Legros, née le 19 novembre à Rouen.

Le saviez-vous ?

Urbanisme

En cas de projets modifiant l'aspect de votre maison ou de votre terrain, n'oubliez pas de déposer en mairie une demande de permis ou une déclaration préalable selon l'importance des travaux. Cela permet de vérifier leur conformité par rapport aux règles d'urbanisme.
Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 02 35 59 09 59.

Objets trouvés

Pensez-y ! La mairie dispose d'une boîte dans laquelle se trouvent des objets égarés. Si vous trouvez un objet, n'hésitez pas à nous le rapporter en mairie (ou dans la boîte aux lettres hors des heures d'ouverture) afin de maximiser les chances de son propriétaire de le retrouver.

Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 1er janvier et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, vous pouvez désormais solliciter votre inscription sur les listes électorales jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin. Pour les prochaines élections européennes du 26 mai, la date butoir pour les inscriptions en mairie est fixée au 30 mars.

Plan neige

En cas de Plan Neige, la collecte des déchets se fera aux emplacements identifiés par cette pancarte :

Mairie
02.35.59.09.59

Agenda

© Le Réveil Roncherollais

© Mairie

© Chorale Ensemble

© Shutterstock

© Les restaurants du coeur

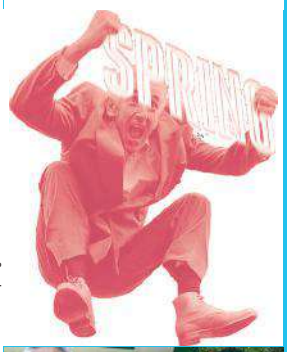
© Festival Spring

© Jog Nature

© Mairie

Samedi 19 janvier

Spectacle *Micmac dans les contes*, du Réveil Roncherollais. Salle La Pépinière à 17h. Entrée libre au chapeau au bénéfice du Téléthon.

Jeudi 24 janvier

Voeux du Maire 2019, salle La Pépinière à 19h. Ouvert à tous les Roncherollais.

Vendredi 25 janvier

Chorale *Ensemble* de Saint-Saëns. Spectacle gratuit.
À l'église à 20h30.

Samedi 9 mars

Vente de crêpes de l'école élémentaire dès 14h, en porte à porte, au bénéfice de la coopérative de l'école.

Samedi 9 mars

Marche pour les Restos du Cœur à l'initiative de l'association Roncherolles Rando. RDV à 13h30 sous les Halles.

Mercredi 20 mars

Spectacle gratuit de magie auditive dans le cadre du festival *Spring* organisé par la Métropole. Salle La Pépinière.
2 représentations dans la journée. Inscriptions obligatoires par téléphone auprès de la Métropole sur un numéro spécial. Plus d'informations ultérieurement.

Dimanche 24 mars

Trail de la Ronce, départ donné à 9h et 9h30 pour les coureurs puis à 9h35 pour les marcheurs, dans le centre du village.
Plus d'informations sur :
www.traildelaronce.fr

Samedi 6 avril

Repas des Anciens, organisé par la Commission Sociale et Solidaire. Salle La Pépinière.